

## Bourses de bénévolat Marc-Couillard

Objectif :	Encourager les étudiants à s'impliquer dans leur milieu et ainsi contribuer au legs de l'ancien président de la Fondation, M. Marc Couillard. Reconnaître leur implication bénévole que ce soit à l'interne ou dans la communauté externe.
Nombre :	Quatre bourses : Cégep de La Pocatière (3) et Centre d'études collégiales de Montmagny (1).  * S'il n'y a pas de candidature répondant aux critères pour un campus, une bourse peut être remise pour une candidature admissible de l'autre campus.
Montant :	500 \$
Conditions d'admissibilité :	<ul style="list-style-type: none"> <li>★ Être inscrit à temps complet durant l'année d'enseignement, dans un programme technique ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière ou au CÉCM;</li> <li>★ Maintenir de bons résultats scolaires;</li> <li>★ Être bienveillant, engagé socialement et faire preuve d'une attitude positive;</li> <li>★ Décrire les actions bénévoles menées durant l'année scolaire en cours;</li> <li>★ Remplir le formulaire de demande, disponible sur le site Internet de la Fondation et joindre les documents demandés.</li> </ul>
Donateur :	Fondation du Cégep de La Pocatière
Responsable :	Fondation du Cégep de La Pocatière
Nomination des boursiers :	Par un comité qui est formé de : Représentant et/ou membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière; Direction et/ou représentant du Cégep de La Pocatière. Direction et/ou représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny.
Remise :	Les bourses sont remises le soir du <i>Gala de l'excellence et de l'engagement</i> à La Pocatière et au <i>Gala du mérite</i> à Montmagny.